

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?L-I-V-G-dans-la-Constitution>



L'I.V.G. dans la Constitution

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : jeudi 7 mars 2024

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

BILLET

Un demi-siècle après l'adoption de **la loi Veil** en 1974, nous ne pouvons que nous réjouir de la constitutionnalisation de l'I.V.G., votée largement au **Congrès de Versailles** ce 4 mars 2024. Après un vote qui risquait d'être difficile au Sénat où les vieux démons ont encore hanté les esprits, le scellement de la loi a été adopté.

La France qui affiche ses valeurs universelles et laïques peut se targuer d'avoir été une pionnière ! C'est un signal fort qu'elle envoie au monde ! C'est une victoire historique pour toutes les femmes et les jeunes filles, un fait marquant de l'histoire.

Car cette liberté de disposer de leur destin était (et est) en danger ; on le voit Outre Atlantique et dans certains pays en Europe, à nos portes.

"L'unité laïque a tenu, et malgré la droitisation ambiante de la société, le vent de l'histoire – au moins française – a cette fois soufflé en faveur du progrès, désormais protégé d'un éventuel retour de bâton." **Benjamin Sire** (FT)

Tout le monde sait que la violence faite aux femmes n'est pas génétique ou naturelle. C'est une construction sociale ! On peut donc la détruire ! Attention ! Le patriarcat se réinvente constamment, toute avancée génère une contre-offensive.

Les droits des femmes sont à sauvegarder car, comme disait **Simone de Beauvoir** : « Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour tout remettre en cause ! »

C'est pour cela que le 4 mars 2024 restera une date importante. Il est essentiel de proclamer une liberté et de mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires à l'exercice de cette liberté : pour qu'une liberté s'exerce, il faut effectivement qu'elle soit concrètement possible.

Le combat ne s'arrête pas, car les droits des femmes reculent encore et encore, sous les vents déchaînés des fondamentalistes religieux et de populistes.

Il était temps de fixer un cadre !

MLM



Votants	339
Exprimés	317
Pour	267
Contre	50
La Sénat a adopté	